



COVID-19

Entretien des rues et des espaces verts

Depuis le 16 mars 2020, les moyens de la collectivité sont concentrés sur des missions indispensables comme la salubrité. Les agents chargés de la propreté des espaces publics, notamment de la voirie, continuent d'être mobilisés. Ils nettoient les rues, les places, ramassent les déchets (papiers) et vident les poubelles.

Il s'agit avant tout de maintenir la qualité de vie ainsi que la sécurité des espaces publics, comme le marché, et de préserver l'environnement en évitant la pollution qui pourrait être liée aux déchets laissés dans la nature. Il convient aussi d'assurer l'entretien des espaces verts pour permettre un retour à la normale rapide qui ne nécessitera pas d'intervention lourde pour restaurer nos espaces engazonnés.

Après un état des lieux, une dizaine de sites et quartiers ont été recensés. Nos agents volontaires procéderont mardi 31 mars et jeudi 2 avril à la tonte de ces espaces. Pour l'instant pas d'arrosage, pas de désherbage.

Parmi les sites concernés :

- haut de Bellerive (Ronsard, Marot, Perraud.....)
- Monzière
- Cosec, halle Multi-activités
- entrées de ville
- Les Rabaneaux
- quartier mairie et église

Rappel aux incivilités

Face aux incivilités observées ces derniers jours, comme les décharges sauvages, ou abandon de déchets dans la rue, il est rappelé que ces actes sont passibles d'une amende pénale, allant de 68 € à 1 500 € dans certains cas.